



N° Vert 80 00 88 88

Ne vous faites pas complices des crimes économiques, dénoncez toute fraude ou corruption dans les marchés publics !

Saint Valentin



Entre business et dépravation des mœurs, l'amour n'a plus de place

WARAA *Les Vainqueurs*

Hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses 14 Février 2019 N° 217 - Prix 250 F CFA

Financement du PND



Le Togo se tourne vers les investisseurs européens P5

Débandade à la C14



Après le MCD, le CAR veut claquer la porte P4

Promotion de la santé



Faure annoncé pour la pose de la première pierre de l'hôpital Saint Peregrin P2

Le gouvernement en conseil des ministres hier à Tabligbo



Le Chef de l'Etat a exhorté les membres du Gouvernement à traduire en actions et mesures concrètes, les décisions prises... P6

Ministère des infrastructures et des transports

Mme Zouréhatou Tchakondo-Kassa-Traoré réussira-t-elle là où Ninsao Gnofam a échoué ? P4

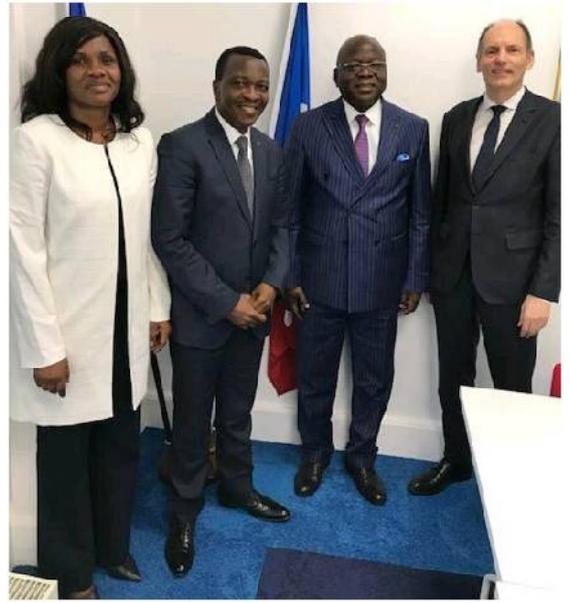


Développement Le PND du Togo qualifié au Forum Afrique à Paris

Le Togo était représenté par une forte délégation au Forum Business Afrique tenu vendredi 8 février dernier à Paris (France). Cette rencontre de haut niveau est placée sous le thème « Innovation, nouveau modèle : le dynamisme des économies africaines ». Une occasion pour le Togo de présenter une fois encore, son Plan National de Développement (PND) à des investisseurs notamment 600 dirigeants et cadres français d'entreprises, membres du Conseil des investisseurs

français en Afrique (CIAN) et du Mouvement des entreprises de France (MEDEF). Ce Forum auquel a pris part la délégation togolaise composée entre autres du ministre du commerce nouvellement nommé, Kodjo Adedze, de la conseillère du Président de la République, Sandra A. Johnson, du président de la Chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCIT), Germain Meba et de l'Ambassadeur de France au Togo Calixte Madjoulba est organisé par le CIAN.

D'après une note de la cellule de communication de la présidence togolaise, la rencontre a été marquée par la présentation du Baromètre de l'investissement réalisé pour la première fois par le CIAN, basé essentiellement sur la perception que les opérateurs économiques ont de l'évolution des économies africaines et de leurs perspectives. Ainsi, il en est ressorti que le Togo figure parmi les 5 pays Africains qui suscitent le plus d'optimisme chez les opérateurs. En ce qui con-



Promotion de la santé

Faure annoncé pour la pose de la première pierre de l'hôpital Saint Peregrin

Le chef de l'Etat accorde une attention particulière au secteur de la santé au Togo. Dans cette optique, il va officiellement procéder à la pose de la première pierre de l'hôpital Saint Peregrin dans la préfecture d'Agoè-Nyévé. Il s'agit d'un grand hôpital de référence internationale.



cernes à cette cérémonie qui s'annonce riche en couleurs. D'ores et déjà, la population de la banlieue nord de Lomé se réjouit de cette initiative. Elle ne sera plus obligée de faire une longue distance pour se soigner au CHU ou au CHR.

et acteurs du domaine de la santé seront pré-

La Rédaction

cerne le Climat des affaires, le pays a été qualifié avec une note satisfaisante de 2,8 sur 5 et est au point d'égalité avec la Tunisie. Depuis sa validation et son adoption en Conseil des ministres, le PND 2018-2022 est le principal document de référence en matière de planification et d'actions du gouvernement de la République Togolaise. Ce document stratégique a pour objectif de transformer structurellement l'économie, pour une crois-

sance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois et induisant l'amélioration du bien-être social. Pour sa mise en œuvre, il est nécessaire de mobiliser 4622,2 milliards de FCFA (environ 8,3 milliards dollars) Il est à rappeler que le CIAN est une organisation patronale privée française qui rassemble des entreprises industrielles et de services, grands groupes ou PME-PMI, investies en Afrique.

WARAA

WARAA
Les Vainqueurs

Siège : Derrière EPP Kélégougan
Tél : 90-02-52-45 / 22-61-13-06
E-mail : micheltchadja@yahoo.fr
c/s Casier N° 087. 13 BP152
LOME-TOGO

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Michel Yao TCHADJA
(alias Ezi Akoma)
Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57

SECRETAIRE DE REDACTION
Pamphile S. NUMENYA

REDACTION
Ezi Akoma

Moulikatou
A. Fic
Jack Nukunu
Charles
Séna Le Libre Penseur

INFORMATICIEN
Pamphile S. NUMENYA

IMPRIMERIE
La Colombe
Tirage : 3.000 Exemplaires
Récépissé N° 0471/29/05/13/HAAC

**Annonces et pubs :
appelez le 90-02-52-45**

*Retrouvez
votre Journal*

WARAA
Les Vainqueurs

*chaque jeudi
dans les kiosques*

Numéros Utiles

CHU Tokoin :	22-21-25-01
CHU Campus :	22-25-77-68
	22-25-47-39
	22-25-78-08
Commissariat Central :	22-21-28-71
Sûreté Nationale :	22-22-21-21
Pompiers :	118 ou 22-21-67-06
Gendarmerie (Secours et assistance)	172 ou 22-22-21-39
Police secours	117

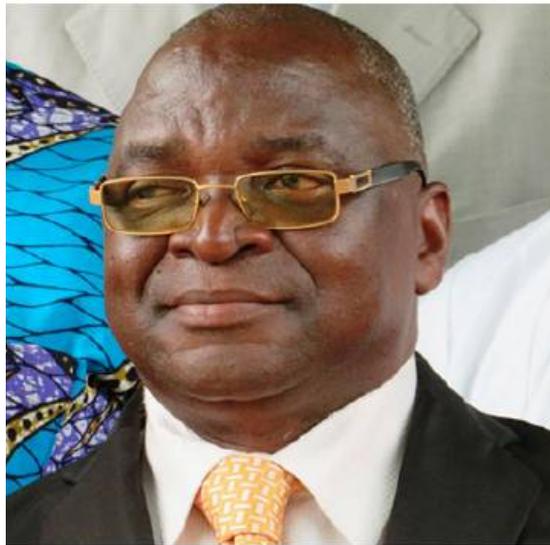
Elections législatives du 20 décembre 2018

La CENI a adopté le rapport général de ses activités

La Commission électorale nationale indépendante (CENI), a adopté le rapport général de ses activités, portant sur les élections législatives du 20 décembre 2018. C'était au cours d'une réunion tenue à Kpalimé. Il a permis aux membres de l'institution en charge de l'organisation et de la supervision des élections de faire une revue des différentes activités et de procéder à la finalisation du rapport général, qui sera remis au Président de la République.

Le document adopté fait un rappel du contexte et des grandes

étapes de l'organisation des élections législatives du 20 décembre 2018. Il contient plusieurs recommandations formulées à l'endroit des parties prenantes, en vue de l'amélioration constante des processus électoraux à venir. Clôture de la séance plénière du 06 février 2019, le Président de la CENI, le professeur Kodjona Kadanga a réitéré les remerciements de l'institution au gouvernement togolais, à toutes les institutions nationales, ainsi qu'aux partis politiques, aux organisations de la so-



ciété civile et aux médias, pour leurs contributions respec-

tives. Rappelons que la CENI a eu la lourde mission

d'organiser les élections législatives du 20 décembre dernier dans un contexte où l'opposition et précisément la C14 mettait tout en œuvre pour que l'élection tourne au fiasco. Avec le concours de la CEDEAO, la CENI a réussi à accomplir sa mission. Les résultats du scrutin sont connus et les institutions qui en sont issues sont désormais en place. Elle met d'ores et déjà le cap sur l'organisation des élections locales.

J. N.

Débandade à la C14

Après le MCD, le CAR veut claquer la porte

Décidément, aucune coalition de l'opposition ne peut faire long feu au Togo. Avec la C14, les partis membres ont réussi pendant plusieurs mois à camoufler leurs différences et les problèmes liés à la coalition. Mais après l'erreur politique commise en boycottant les élections législatives, les partis aigris commencent à se faire entendre.

Le premier parti qui s'est fait entendre est le MCD de Tchassona Traoré.

En effet, pendant que la coalition prônait le boycott, le MCD a fait une sortie pour inviter la population à se faire recenser. Il s'est donc attiré la foudre des membres de la coalition. Bien avant même que la coalition ne cherche à l'écouter pour comprendre ses réelles motivations,



les contacts des représentants de son parti ont été retirés du groupe whatsapp de la coalition. Le MCD n'a plus souhaité traiter avec Brigitte Adjagbo et les autres. La preuve, ce parti était absent au cours de la marche infructueuse de la C14 en janvier dernier. Après le MCD, c'est le CAR qui claquer la porte. Pour réorienter sa lutte, la C14 prévoyait organiser un conclave le 12 février 2019. Ce conclave permettra de relever, de rectifier ou de préciser les objec-

tifs et mettre en place les stratégies appropriées et voir comment réattaquer. C'est aussi le lieu de prendre une position claire sur les prochaines élections locales. Par rapport à la présidentielle, il y sera question de réfléchir sur la manière de l'aborder. Selon les membres de cette coalition, le CAR avait même présidé la cellule qui a élaboré le document préparatoire du conclave. Mais à la dernière minute, le 1er vice-président du parti, Yendouban Konlani a à travers un courrier

adressé à Mme Brigitte Kafui Adjagbo-Johnson a indiqué que le CAR ne participera pas au conclave. « Le Comité d'Action pour le Renouveau (CAR) tient à vous informer qu'il n'entend pas prendre part au conclave prévu par la Coalition pour le mardi 12 février 2019 », peut-on lire dans ce courrier. La décision du CAR cache beaucoup de choses. « Un parti aussi important que le CAR n'a pas pris une telle décision sans avoir de sérieuses raisons de le faire. La démarche minimum, c'est d'aller vers les responsables

du CAR pour savoir ce qui se passe et voir comment résorber les équivoques », a déclaré ce lundi Antoine Folly sur une radio. Effectivement, le CAR a mal fait le choix de s'associer à un projet comme le boycott des législatives, il a réduit à néant toutes ses expériences politiques. Aujourd'hui, il pense se défaire des autres partis pour assumer ses choix politiques vu que les membres de la C14 eux-mêmes commencent à reconnaître leurs erreurs.

Jack NUKUNU

Ministère des infrastructures et des transports

Mme Zouréhatou Tchakondo-Kassa-Traoré réussira-t-elle là où Ninsao Gnofam a échoué ?

Malgré les multiples révélations de la presse sur la gestion catastrophique du ministère des infrastructures, le ministre Minsao Gnofam a gardé sa place pendant plusieurs années. Enfin, le Chef de l'Etat a jugé bon lui retirer ce portefeuille. Avec la formation du gouvernement Klassou II, ce ministère est désormais dirigé par une femme. Il s'agit de Mme Zouréhatou Tchakondo-Kassa-Traoré. Va-t-elle réussir à relancer les grands chantiers abandonnés et des chantiers qui peinent à finir depuis des années ? C'est la grande inquiétude.

Le ministre Gnofam est l'un des ministres les plus trempés dans des scandales financiers. Plusieurs chantiers pilo-

tés par son ministère sont au ralenti. L'un des chantiers qui a d'ailleurs fait couler beaucoup d'encre et de salive est la route Lomé-Vogan-Anfoin. Ce chantier qui au départ devait être exécuté en 18 mois dure plusieurs années déjà. Selon plusieurs sources, les détournements de fonds seraient la vraie raison du retard que connaît l'exécution de ce chantier. On peut aussi citer d'autres chantiers comme la route Protestant-CHURAMCO et bien d'autres encore.

Pour certains analystes, l'éjection de Ninsao Gnofam du gouvernement va ouvrir la voie aux enquêtes qui vont situer l'opinion sur sa gestion des différents chantiers. D'ailleurs, le



dossier du chantier Lomé-Vogan-Anfoin est dans les mains de la Haute autorité de protection et de lutte contre la corruption. « Nous allons insister sur la lutte contre l'impunité. Ce qui veut dire que très bientôt, nous allons tra-

vailer sur les plaintes et les différents rapports que nous avons reçus sur les affaires des 2 CAN et sur la route Lomé-Vogan-Anfoin. Nous allons finaliser rapidement les rapports et les remettre à la justice. », a fait savoir

Essohanam Wiyao, président de la Haute autorité de protection et de lutte contre la corruption.

C'est tout un lot de problèmes que Mme Zouréhatou aura à gérer. Au lieu de se contenter juste de son titre et de chercher à continuer comme si de rien n'était, elle doit plutôt mettre des stratégies en place pour finir rapidement les chantiers qui ont assez trainé et relancer de nouveaux. Point n'est plus besoin de rappeler que la cessation des travaux pénalise énormément les opérateurs économiques qui sont obligés de fermer leurs boutiques.

La Rédaction

Corruption

La HAPLUCIA s'engage dans la lutte contre l'impunité au Togo

Poursuivre les auteurs de détournement lors de la mobilisation des fonds pour la participation de l'équipe nationale de football à des coupes d'Afrique des Nations de 2013 et de 2017 et le dossier sur le financement de la réhabilitation et la construction de la route Lomé-Vogan-Anfoin. Ce sont les grands dossiers ressortis jeudi dernier à Lomé, au cours de la

présentation du plan stratégique de la Haute autorité de protection et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées (HAPLUCIA). A en croire le président de HAPLUCIA, Essohanam Wiyao, la traduction en justice des auteurs va dans le sens de la lutte contre l'impunité au Togo.

« Nous allons insister sur la lutte contre l'impunité. Ce qui veut dire

que très bientôt, nous allons travailler les plaintes et les différents rapports que nous avons reçus sur les affaires des 2 CAN et sur la route Lomé-Vogan-Anfoin. Nous allons finaliser rapidement les rapports et les remettre à la justice », a-t-il expliqué.



devraient constituer des signaux forts de l'engagement du Togo à lutter contre ce mal qui sape le développement des pays : la corruption. D'ailleurs le pays a régressé dans le dernier classement de Transparency international.

Pour ce faire, Essohanam Wiyao encourage les Togois à dénoncer des faits répréhensibles et cas de corruption soit par leur numéro vert, 8277 ou par mail ou encore par courrier.

D'après tout ce qui précède, peut-on dire que dans le déroulement de ces affaires, des ministres seront annoncés devant la justice ? Wait and see.

La Rédaction

D'après l'institution, ces différents dossiers ont été gérés par des ministres qui n'ont pas été reconduits dans le gouvernement actuel, notamment pour les cas de détournement dans le sport, le ministre Guy Madjé Lorenzo et le cas de la route Vogan-Anfoin, le ministre Ninsao Gnofam. Pour elle, ces poursuites si elles venaient effectivement à être engagées,

SAVOIR



NEWS

La Première Agence de Presse Privée au Togo

www.savoirnews.net

L'INFO en continu 24H/24

Tél (228) 90 04 19 64 / 91 45 34 50 / 99 35 29 23

Saint Valentin

Entre business et dépravation des mœurs, l'amour n'a plus de place

Eh bien ! Nous sommes le 14 février, jour de la célébration de l'amour, une fête communément appelée Saint Valentin. Depuis le début de ce mois, le décor de la ville a changé. Le rouge et le blanc, des couleurs qui symbolisent l'amour sont perceptibles partout. Les vendeurs de tenues vestimentaires ont rapidement changé leurs étalages. Même ceux qui ne vendaient pas de la lingerie ont commencé à vendre des sous-vêtements féminins aux couleurs rouge et blanc.

En ville, on note également la présence des vendeurs occasionnels de fleurs et autres articles symbolisant l'amour. Décidément, la Saint Valentin est une occasion de business qui ne dit pas son nom. Au même moment où cette fête présente son aspect business qui permet aux togolais battants d'avoir des sources de revenus qui leurs permettent de prendre soin de leurs familles, elle entraîne aussi les jeunes dans la dépravation. En effet, l'amour célébré aujourd'hui se résume à



des rencontres sexuelles. Il n'y a rien de profond. Les filles habituées à la vie facile at-

tendent fermement cette occasion pour s'offrir à qui elles jugent généreux et non à qui elles aiment et vis versa. L'amour est une vie de tous les jours et ce n'est pas en un jour qu'il faut montrer son amour. Même si la Saint Valentin était au départ une fête noble de nature à enraciner davantage l'amour entre les couples, le bisness et la dépravation sont venus changer la donne. L'amour peine à retrouver sa place le jour de Saint Valentin.

La Rédaction

Financement du PND

Le Togo se tourne vers les investisseurs européens

Lomé accueille du 13 au 14 juin prochain, la première édition du Forum économique Togo-Union européenne (UE). L'information a été portée à la connaissance de la presse hier mercredi par le comité de pilotage et d'organisation du Forum.

Engagé ces dernières années à améliorer son climat des affaires pour attirer d'avantages d'investisseurs privés surtout pour le financement de son nouveau plan national de développement, dont 65% est réservé au secteur privé le Togo entend devenir une plaque tournante du commerce, de l'investissement et un centre d'affaires d'excellence pour l'Afrique de l'ouest.

Ainsi, le prochain forum Togo-UE vise à faire connaître les grands enjeux économiques Togolais aux investisseurs locaux, internationaux et à la diaspora Togolaise afin d'engager leur participation dans

le développement soutenu, durable et inclusif du pays dans le secteur et sous-secteur prioritaires du Plan national de développement (PND, 2018-2022). Prévu sur deux jours, ce rendez-vous sera une occasion pour les investisseurs togolais et européens de mobiliser des investissements au Togo.

Pour le président de la république, a paraphrasé le ministre du commerce, Kodzo Adedze, « le prochain forum est une nouvelle étape dans le renforcement des relations entre le Togo, son pays et l'Union Européenne. »

« Ce forum économique qui renforcera davantage la coopération Togo-Union européenne sera une plateforme de rencontre et de réseautage pour des centaines des Chefs d'entreprises Togolais et ceux des 28 pays de l'Union européenne », a fait savoir le ministre précisant que l'objectif est de faciliter des entretiens ciblés et de dé-



velopper des partenariats et des joint-ventures sur des projets bancables du PND et des entrepreneurs Togolais.

Pour Sandra Johnson, Coordinatrice de la Cellule Climat des affaires, cette rencontre permettra de mobiliser des fonds pour financer les projets prioritaires. Elle a souligné que le Togo avec son PND, a lancé des chantiers d'envergure dans les secteurs identifiés notamment les transports, les infrastructures, l'industrie puis l'agriculture.

Au total, huit séances plénières thématiques sur les opportunités d'investissement dans les secteurs prioritaires listés plus haut aux quels s'ajoutent l'énergie, les secteurs de services à valeur ajoutée, la transformation seront animées par des industriels et des experts de renom ainsi que six séances de réseautage, une séance de présentation des opportunités de financement de l'UE notamment.

Le forum permettra au gouvernement de présenter les projets phares et les réformes éco-

nomiques engagées pour améliorer le climat des affaires, de promouvoir les opportunités d'investissement que le pays offre puis de réunir sous un même toit des entrepreneurs locaux qui ont des projets d'investissement et des investisseurs européens. A cet effet, un appel est lancé aux entrepreneurs togolais pour une forte participation.

Pour rappel, l'exécution du PND est chiffrée à 4622,2 milliards de F Cfa dont 65% sont réservés au secteur privé.

WARAA

Le gouvernement en conseil des ministres hier à Tabligbo

Le Chef de l'Etat a exhorté les membres du Gouvernement à traduire en actions et mesures concrètes, les décisions prises...

COMMUNIQUE SANCTIONNANT LE CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 13 FEVRIER 2019

Le Conseil des Ministres de ce mercredi 13 février 2019 s'est délocalisé à Tabligbo (Préfecture de Yoto). Réuni sous la présidence de Son Excellence Monsieur **Faure ssozimna GNASSINGBE**, Président de la République, le Conseil a, au cours des travaux :

- étudié en 1ère lecture, un projet de décret ;
- adopté quatre (4) décrets ;
- écouté deux (2) communications ;
- et abordé des divers.

Le Conseil des ministres a étudié en 1ère lecture, le projet de décret fixant les conditions d'octroi et de retrait du droit d'accès au réseau électrique national de distribution, présenté par le ministre des mines et des énergies.

Le premier décret adopté par le Conseil porte sur les modalités de délivrance et de retrait de la licence pour la production, la distribution et la commercialisation de l'énergie électrique à base des sources d'énergies renouvelables.

Dans le cadre de la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD), le Gouvernement, sous la haute impulsion du Chef de l'Etat, s'est engagé à garantir à nos populations, l'accès des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable à l'horizon 2030 et à promouvoir les sources d'énergies renouvelables

en vue de diversifier les sources de production d'énergie électrique, longtemps basées sur les énergies fossiles. C'est dans cette optique que s'inscrit l'initiative présidentielle « CIZO » qui a pour ambition d'électrifier 100 000 ménages ruraux en trois ans et 300 000 en cinq ans.

En vue de mettre en oeuvre cette politique de promotion de développement des énergies renouvelables, il a été mis en place un cadre juridique approprié, notamment la loi n° 2018-010 du 8 août 2018 relative à la promotion de la production de l'électricité à base de sources d'énergies renouvelables.

Cette loi, pour son application effective, prévoit qu'un décret en conseil des ministres fixe les modalités de délivrance et de retrait de la licence pour la production, la distribution et la commercialisation de l'énergie électrique à base des sources d'énergies renouvelables.

Le deuxième décret adopté par le Conseil, porte attributions, organisation et fonctionnement de l'Agence nationale de la cyber-sécurité.

La mise en oeuvre de la stratégie nationale de développement des TIC entreprise par le Gouvernement, doit être ac-

compagnée d'une réforme du cadre juridique et surtout institutionnel en vue d'assurer un renforcement de la sécurité et de la confiance dans le domaine du numérique. Conscient de la gravité des risques et menaces inhérents à l'expansion de la civilisation numérique, l'Assemblée nationale a adopté la loi n°2018-026 du 7 décembre 2018 sur la cyber-sécurité et la lutte contre la cybercriminalité. Cette loi crée l'Agence nationale de la cyber-sécurité (Ancy) en tant qu'autorité en matière de sécurité et de défense des systèmes d'information au niveau national, et renvoie à un décret pour son organisation et ses modalités de fonctionnement.

Le troisième décret adopté par le Conseil porte création, attributions, composition et fonctionnement du cadre de concertation des organes de contrôle des finances publiques.

Les réformes entreprises par le Togo en vue d'assainir la gestion des finances publiques ont porté, entre autres, sur les corps de contrôle et l'exercice de leurs fonctions.

La transposition des directives de l'UEMOA sur le cadre harmonisé de la gestion des finances et la mise en oeuvre de la norme de gouvernance

Suite à la p 7

PHARMACIE DE GARDE

11/02/19 au 18/02/19

Ste RITA
Rue pavée, Doulassamé -
Face Hôtel SANA
22 20 90 16

BON PASTEUR
38, Av. Libération
22 21 13 67

N-D de MEDJ
Boulevard du 13 Janvier,
Angle rue Gaitou -
Face Byblos
22 35 20 02

CRISTAL
Boulevard Houphet Boigny
22 20 90 91

CHATEAU D'EAU
Près Château d'eau de BE
22 21 57 51

EMMANUEL
Face MIVIP Av. Duisburg
Kodjoviakopé
22 21 30 98

St KISITO
Bd. de la Kara près du Bar
TAMTAM
22 21 99 63

AVE MARIA
Face ENSF (Ecole Nationale
des Sages Femmes), près du
CHU Tokoin
22 22 33 01

PROSPERITE
Située sur le Bd Eyadéma
entre l'immeuble AUBA et la
Direction de la Police Judiciaire (DPJ)
23 38 84 25

PEUPLE
Marché NUKAFU
22 26 84 22

GBEZE
Boulevard Jean Paul II
22 26 32 61

NOTRE DAME
Sise au 578 rue assiyéyè
derrière le marché
d'Hedzranawoe, en face de la
piscine Atlantide
96 32 97 51

KOUSSAN
En face du stade de Kegué
96 80 10 01

FIDELIA
Bè-Kpota, Route d'Attiégou,
près de l'hôtel « LE REFERENTIEL »
22 71 95 95

SARAH
Près du centre de santé
d'Adakpamé
22 27 09 25

ELI-BERCA
Route d'Adidogomé, Immeuble
SIKOVIC face bureau de
Poste
99 91 13 42

LA REFERENCE
Route de Kpalimé,
Adidogomé Assiyéyè, à côté
du bar Madiba
22 51 12 12

BONTE
Route de SEGBE, Wonyomé-
Adidogomé en face de la station
Sanol 93 95 80 78

ENOULI
Station d'Agbalepedogan
22 25 90 68

Notre Dame de LOURDES
Agoe Anome, carrefour
« Deux lions » près de l'église
des Assemblées de Dieu
22 55 19 64

SOLIDARITE
Rue Avédji Vakpossito -
Près de la Station Total Totsi
22 50 37 07

JAHNAP
A côté de l'EPP Gakli,
Djidjolé-Gakli, immeuble
Favo
22 51 22 86

ORCHIDEEL
LEO 2000
22 51 30 40

APOLLON
Face complexe scolaire
Makafui - Non loin du car-
refour des hirondelles -
Avédji
0 41 01 07

LA GRÂCE
Près de l'Auberge Sahara
avant la Station SUN AGIP
Agoè
22 25 91 65

ESPACE VIE
Agoe Logopé, face bar Plaisir
2003
99 85 89 07

VITAS
Située à Agoè Assiyéyè du
côté ouest
22 25 63 43

MAWUNYO
Agoè-Sogbossito, route de
Mission TOVE en face de la
station OANDO
70 42 34 64

TAKOE
Avant la station CAP ESSO
de Zongo (côté opposé)
22 34 03 42

BAGUIDA
Face CMS de Baguida
70 42 47 77

La FLAMME D'AMOUR
Sise à Agodeke route
d'Aného
70 45 70 14

LES N° VERTS DE L'OTR

POUR SIGNALER
TOUT FAIT SUSPECT
VEUILLEZ COMPOSER
N° VERT
8280
Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
INFORMATION OU CONSEIL
VEUILLEZ COMPOSER LE
N° VERT
8201
Renseignements

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Suite de la p 6

de l'organisation internationale des institutions supérieures de contrôle (INTOSAI GOV 9150), ont entraîné de nouvelles attributions et exigences pour les différents corps de contrôle.

En vue de prendre en compte ces différents changements et les recommandations des différents diagnostics de la gestion des finances publiques réalisés par notre pays, il est apparu nécessaire de procéder à une relecture des textes régissant ces différents corps de contrôle et de créer une synergie entre ceux-ci à travers un cadre de concertation approprié.

Le quatrième décret adopté par le Conseil porte fixation du taux de l'intérêt légal au Togo au titre de l'année civile 2019.

Conformément à la loi uniforme n°2014-021 du 20 novembre 2014 relative au taux de l'intérêt légal dans les pays de l'UMOA, les intérêts légaux représentent l'indemnité due au créancier, à titre de dommages et intérêts moratoires, par le débiteur d'un engagement qui s'acquitte avec retard de l'exécution de celui-ci, à défaut d'un autre taux préalablement fixé par les parties pour le calcul du montant de réparation, en cas d'exécution tardive.

Ainsi, l'article 2 de la loi susmentionnée prévoit que le taux d'intérêt légal, en toute matière, soit fixé par décret pour la durée de l'année civile. Pour cette année, ce taux est fixé à 4,5 %.

Au titre des communications:

La première communication présentée par le ministre chargé de l'administration territoriale est relative à l'organisation des élections locales. Le Gouvernement a entrepris un processus de décentralisation devant aboutir, à terme, à l'organisation des élections locales.

La première étape de ce processus, qui constitue l'un des axes forts du projet de société du Chef de l'Etat, a été l'adoption d'une feuille de route de

la décentralisation et des élections locales, le 11 mars 2016 sur la base du rapport établi en 2015 par le comité technique mis en place à cet effet.

La deuxième étape a consisté au renforcement du cadre juridique indispensable à la mise en oeuvre effective de la feuille de route à travers la modification de la loi n° 2007-011 du 13 mars 2007 relative à la décentralisation et aux libertés locales et l'adoption de la plupart des textes d'application.

La troisième étape du processus est relative à la communication sur la feuille de route et a été marquée par une vaste campagne de sensibilisation des populations aux niveaux régional, communal et cantonal ; l'objectif étant de les édifier sur les défis et les enjeux de la décentralisation.

La dernière étape de la feuille de route consiste en l'organisation des élections locales coïncidant avec l'adoption des derniers textes restants, notamment le décret fixant le ressort territorial de la troisième commune de Doufelgou et le décret définissant le cadre du règlement intérieur des communes, préfectures et régions.

En ce qui concerne le décret relatif à la gestion du fonds d'appui aux collectivités territoriales, il sera soumis à l'examen et à la délibération du conseil des ministres; le montage du financement pour la construction partielle des sièges des nouvelles mairies étant en cours de finalisation.

Il faut noter que **1527** conseillers municipaux seront élus à l'issue des élections locales.

Par ailleurs, le Conseil des ministres a été informé de l'arrivée du mandat des membres de la CENI après l'adoption du rapport sanctionnant la fin du processus électoral, le 06 février 2019.

La deuxième communication présentée par le ministre chargé du développement du secteur privé, porte sur la tenue du premier forum économique Togo-Union européenne qui aura lieu

les 13 et 14 juin 2019 à Lomé sur le thème «**Bâtir des relations économiques, pérennes entre le**

Togo et l'union européenne». Ce Forum s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre du Plan national de développement (PND) 2018-2022 qui fait du secteur privé, le partenaire clé devant contribuer à sa réussite. En effet, le secteur privé joue un rôle stratégique dans le financement des 2/3 du coût global du PND estimé à 4620 milliards de francs CFA. Il faut souligner que le Forum économique Togo-UE a pour objectif de promouvoir la destination Togo pour les investissements de l'Union Européenne en

mettant en exergue les multiples opportunités d'investissement qu'offre le Togo grâce à sa position stratégique et à ses atouts naturels qui lui permettent de desservir l'ensemble de la sous-région.

Il est attendu à ce Forum environ 300 entrepreneurs dont 150 entrepreneurs des pays de l'Union Européenne et 150 hommes et femmes, entrepreneurs du Togo ainsi que 100 hauts fonctionnaires togolais et représentants d'institutions internationales.

Pour une parfaite organisation de ce Forum, le Premier ministre a organisé une réunion préparatoire avec les minis-

tres concernés le 31 janvier 2019.

Dans les divers, le Président de la République a exhorté les membres du Gouvernement à traduire en actions et mesures concrètes, les décisions prises tendant à rapprocher l'administration des citoyens qu'elle est censée servir.

En marge des travaux du Conseil, le Chef de l'Etat a conféré avec les populations de Yoto sur les enjeux de développement de leur milieu. Il les a sensibilisées sur les actions prioritaires prévues dans le PND et qui ont vocation à améliorer leur vécu quotidien.

Fait à Tabligbo, le 13 Février 2019 Le Conseil des ministres

Faure GNASSINGBE soumet le gouvernement à un grand oral face aux représentants des populations

Le Gouvernement de la République Togolaise délocalise la session hebdomadaire du Conseil des Ministres à Tabligbo dans la préfecture de Yoto. Le Président de la République,

eau et assainissement, électricité, santé, agriculture et infrastructures, le Président de la République demande et obtient le point d'exécution des différents projets et inter-

Tabligbo d'où nous vous informons un grand oral en présence du Préfet, des autorités administratives à la base, de représentants de diverses couches de la population qui d'ailleurs sur autorisation du Chef de l'Etat interviennent directement pour confirmer ou infirmer des réponses qu'apportent les membres du Gouvernement ou encore demander des précisions. Un véritable exercice de *compte rendu en conformité avec les approches de transparence et d'inclusion prônées dans le Plan National de Déve-



Faure Essozigna GNASSINGBE, après avoir reçu les lettres de créances de nouveaux ambassadeurs accrédités au Togo, ce matin au palais de la Marina, a rejoint le Premier Ministre et les membres de son gouvernement.

A la surprise de tous, il instaure une méthodologie toute aussi innovante que le principe même de la délocalisation. *Dans un dialogue direct avec les membres du Gouvernement notamment ceux en charge des secteurs



ventions de l'Etat au profit des communautés de la préfecture.* Il s'installe alors à

veloppement (PND)* récemment adopté par l'Etat Togolais.

**Du 21 Janvier
au 15 Février 2019**



Grand jeu Special St-Valentin

Jusqu'à 200.000 FCFA* à gagner !!!
*Dotations TMoney

PARTICIPEZ au JEU en envoyant H si vous êtes un homme suivi de votre âge et F suivi de l'âge de la femme avec qui vous voudriez correspondre et envoyez le tout au 990

EX : Pour un homme de 28 ans à la recherche d'une femme de 20 ans: H28F20 au 990

Catégories

-  **Meilleurs Couples Recharge +**
-  **Meilleurs Couples DATA +**
-  **Meilleurs Couples SMS +**
-  **Meilleurs Couples TMoney +**



LE LEADER

service client : 888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015



Après votre inscription vous êtes intégrés à un groupe WhatsApp administré par Togocel



*Inscription par sms: 50 FCFA



Meilleurs Couples RECHARGE +

Ce prix est attribué aux couples de correspondants ayant enregistré le nombre de points le plus élevé sur la base des rechargements voix (crédit) du couple. Les points sont octroyés en tenant compte des recharges effectuées par les couples.
200 F de recharge Voix donne droit à 1 point.



Meilleurs Couples DATA +

Ce prix est attribué aux couples de correspondants ayant enregistré le nombre de points le plus élevé sur la base des recharges Data (achat). Les points sont octroyés sur les achats directs de data du couple.
200 F de recharge data donne droit à 1 point.



Meilleurs Couples SMS+

Ce prix est attribué aux couples de correspondants ayant enregistré le nombre de points le plus élevé sur la base des SMS échangés.
Les points sont attribués au regard des SMS échangés: 1 SMS = 50 F = 1 point.



Meilleurs Couples TMONEY+

Ce prix est attribué aux couples de correspondants ayant enregistré le nombre de points le plus élevé sur la base des transactions TMoney (paiement de factures, retraits). Les transferts vers comptes ne sont pas considérés dans l'attribution de points. *Les types de transactions pris en compte dans l'attribution de point: Paiement de facture, achats cash power, retraits sur compte, transferts cash, Réabonnement CANAL+.*
200 F de transaction donnent droit à 1 point.



Les participants auront la possibilité de consulter le nombre de points cumulés (sur la base des transactions TMoney) par le couple en envoyant par sms **POINTS** au 911.